



Les quatre stagiaires du cours de Pascal Larminach, formateur au sauvetage côtier, mercredi dernier sur la plage de l'Horizon. PHOTOS Y. D.

Sauvetage côtier, sport solidaire

LÈGE-CAP-FERRET Pour son premier été, le nouveau club de sauvetage côtier propose des cours d'assistance à personnes en difficulté dans l'eau. Si les jeunes habitants y sont nombreux, les estivants sont aussi les bienvenus

YANNICK DELNESTE
y.delneste@sudouest.fr

Il est 9 heures en ce mercredi ferret-capien. Sur la plage de l'Horizon, quelques surfeurs soupirent devant une mer peu généreuse en rouleaux. Les hommes du poste de secours se mettent en place, installent le périmètre de baignade pour être opérationnels à 10 heures tapantes. Dans un des containers de matériel, un petit groupe d'adultes et adolescents enfile maillots et chasubles inédites cet été.

Nous sommes à la « base d'entraînement océan » du nouveau club de sauvetage côtier du Cap-Ferret. « Un groupe de copains passionnés en est à l'origine », explique Frédéric Colledani, le président du club. Pompier professionnel avec spécialisation dans le sauvetage mais aussi membre de la SNSM (Société nationale de sauvetage en mer) sur

son temps libre, il décrit « la nécessité d'avoir une structure ici qui forme les jeunes au sauvetage côtier sur les 25 km côté océan, les 18 côté Bassin ».

Sport et valeurs

Tom s'échauffe sous la direction du moniteur. « J'aime la mer et j'ai toujours voulu être sauveteur », confie le jeune Ferret-Capien de 15 ans. « J'ai appris l'existence du club au forum des assos, explique Mia Ruviet. C'est ludique, varié et puis on vit avec la mer à côté : si on peut faire du sport tout en étant potentiellement utile... »

Le tennis de table sauve rarement des vies (et pourtant c'est super), le sauvetage côtier a cette dimension en lui. 62 adhérents se sont lancés depuis la création du club l'an passé. « Assistance à autrui, regard sur le plan d'eau, travail en équipe et respect de la nature », liste « Fred », rayon valeurs de l'associa-

tion affiliée à la Fédération française de sauvetage et secourisme. Un sport à part entière très pratiqué en Australie, et dont Hossegor (40) a été pionnier dans la région.

« Allez, on descend ! » annonce Pascal Larminach, professeur d'éducation sportive au lycée d'Andernos et formateur au club. Quatre « élèves » ce matin, encadrés par Pascal et Nicolas Ott, pompier lui aussi. Premiers allers-retours dans l'eau en guise de mise en route, puis exercices concrets : chausser ses palmes le plus rapidement possible pour être au taquet auprès de la personne en difficulté. Puis viendra l'heure des manœuvres avec planche, outil précieux pour ramener le nageur en détresse à bon port, sur le sable, sain et sauf.

Deux heures de cours ce matin, dont on sort bien rincé. « Nous formons au secourisme (PSE1, PSE2), mais aussi des sauveteurs opérationnels via notamment le Brevet

national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA), souligne Frédéric Colledani. Quatre de nos jeunes travaillent ainsi sur les postes de secours cet été, trois à Lège-Cap-Ferret, un autre à Carcans. »

Les estivants aussi

Devant le cours de pilates un peu plus zen, l'entraînement de sauvetage se poursuit sous les regards intrigués et intéressés des premiers baigneurs. « Diablement chouette et utile », s'exclame Élise, Périgourdine de 25 ans et habituée de l'Horizon. « J'en ferais bien moi. » C'est diablement possible : les estivants sont les bienvenus aux cours du mercredi et du dimanche (de 9 à 11 heures). « Apprendre les mouvements et gestes décisifs est une mission que nous proposons évidemment à tous en été », renchérit Fred.

Avec pour pivot Pascal Larminach, le club a développé une section sportive au lycée d'Ande-

nos validée par le rectorat : quatre adolescents ont été présentés cette année au BNSSA, les quatre l'ont décroché. « Regarde, on voit bien la baine, là ce matin », montre Fred. Euh... on n'avait pas trop vu. Un exemple parmi d'autres d'une formation qui allie sport et solidarité. Sur les planches et les chasubles, les soutiens d'entrepreneurs privés de la presqu'île, conscients eux aussi de l'utilité publique de l'initiative.

Club de sauvetage côtier de l'Horizon-Cap Ferret.
Site : sauvetagecapferret.com.
Inscriptions par mail à sauvetagecapferret@gmail.com



EN BREF

Greenpeace interdit de visite à la centrale

BRAUD-ET-SAINT-LOUIS Pour la deuxième fois depuis le début de l'année, Patrick Maupin, représentant de Greenpeace à la commission locale d'information nucléaire, n'a pas eu l'autorisation de participer à une visite d'inspection de la centrale hier. Il a exprimé sa colère dans une lettre ouverte adressée au directeur Pascal Pezzani : « Votre nouveau refus à ma présence [...] confirme clairement votre conception étriquée de la transparence », écrit-il avant de noter que « toute personne doit être informée sur les risques liés aux activités nucléaires ». Contacté, le service communication de la centrale explique que la direction n'a pas souhaité réagir. Dans sa lettre, le délégué de Greenpeace rappelle enfin que suite à la précédente visite en mars, l'Autorité de sûreté nucléaire a remis à la direction un document de 40 pages relevant « des situations préoccupantes et auxquelles il faut remédier sans délai ».

Douanes : des démarches en ligne pour le vin

VITICULTURE En septembre 2019, les déclarations mensuelles des professionnels seront numériques

La révolution numérique est en cours. Un passage obligatoire qui, in fine, soulage l'usager et facilite le traitement pour les administrations. Mais la transformation peut être appréhendée avec difficulté.

La filière viticole s'apprête à franchir le pas dans son lien permanent avec les douanes : « Le principe, c'est de faciliter la vie du viticulteur, en rendant les procédures plus simples et plus efficaces », pose Serge Puccetti, directeur interrégional des douanes de Nouvelle-Aquitaine.

En septembre 2019, les déclarations auprès des services des douanes ne se feront plus via le format papier pour basculer sur Internet. La direction régionale des douanes et le Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux (CIVB) ont travaillé main dans la main

pour que le changement puisse se faire en douceur. Les deux structures entendent déjà faire passer le message. Aujourd'hui, seul un tiers des professionnels concernés utilisent le numérique pour procéder à leur DMS (les déclarations récapitulatives de l'activité du mois : entrées et sorties). L'idée est de faire infuser cette révolution technologique avant que cela devienne obligatoire. Il aura fallu travailler de concert pendant trois ans pour que les douanes et la profession parviennent à parler la même langue et fassent converger leurs attentes.

Accompagnement

Mais le plus dur reste à venir : « Il faut accélérer la phase d'adhésion pour pouvoir se consacrer à l'accompagnement », ajoute Serge Puccetti. Pour

LA DOUANE TIENT LE CADASTRE DU VIN

Les services des douanes et les viticulteurs sont engagés dans un pas de deux. Le vin est une marchandise commercialisée, or la douane est précisément « la police des marchandises ». La formule est de Serge Puccetti, directeur interrégional des douanes de Nouvelle-Aquitaine. Un travail qui se déploie sur deux champs : la surveillance économique et l'encadre-

faire les choses simplement, le viticulteur gardera la même porte d'entrée à savoir le site mis en place par le CIVB (bordeauxprof.com), les éléments basculeront sur le site des douanes. Jusqu'ici, chaque mois, le CIVB reçoit un peu plus de 4 000 déclarations mensuelles, qu'elle dirige ensuite vers les douanes.

L'idée est d'accompagner ce saut

ment fiscal. Si le second point est appréhendé de tous, le premier appelle quelques précisions. Car la douane tient le cadastre de la vigne : taille des propriétés, arrachage, plantage, rendements, seuils à respecter autant d'éléments qui donnent lieu à déclarations. Ce sont d'ailleurs les données recueillies par la douane qui font foi dans les chiffres produits par la filière.

dans le 100 % numérique. Chaque représentation des douanes en Gironde sera équipée d'une poste informatique et les viticulteurs pourront se frotter à l'outil. Par ailleurs, chaque ODG (organisme de défense et de gestion) aura son personnel formé pour accompagner les vigneron dans ces démarches.

Xavier Sota